



CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 100.2017

Nombre de membres :

Afférents au Conseil municipal :	29	
En exercice :	29	
Qui ont pris part à la délibération :	22	Pour : 22 Contre : 0

Date de la convocation : 11 octobre 2017

L'an deux mille dix sept et le dix huit octobre à dix huit heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur ANDRE, Maire.

Présents : MM. ANDRE. MONTAGNER. GADEN. Mmes BALAGUE. DETUYAT. MM. DUBLIN. MANERO. MUSARD. VICENS. Mmes ARMENGAUD. PONS. MM. IGOUNET. THOMAS. VALMY. Mmes ALEXANDRE. DENES. FOISSAC. VERNIER.

Pouvoirs : M. FERRARI à M. MANERO. M. PEGOURIE à M. GADEN. Mme LABORDE à M. THOMAS. Mme SOULIER à M. ANDRE.

Absents excusés : MM. FERRARI. BOISSET. PEGOURIE. RICAUD. POUVILLON. Mmes SOULIER. VIGNE DREUILHE. FABREGAS. LABORDE. OVADIA. ESTAUN.

Secrétaire de séance : M. MANERO.

Objet de la délibération : ASSURANCES POUR LA VILLE ET LE CCAS D'AUCAMVILLE : MARCHES

Exposé :

La commune a engagé une consultation sous forme d'un appel d'offres ouvert pour la souscription des contrats d'assurances de la ville et du CCAS. Cette consultation porte sur 4 lots et pour une durée de 5 ans. A cet effet, un groupement de commandes a été constitué entre ces deux entités.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 10 octobre 2017 à 15h pour examiner les candidatures et les offres.

La Commission d'Appel d'Offres a retenu les entreprises suivantes :

- Lot n° 1 : Risques Automobiles de la Ville et du CCAS : SMACL Assurances
- Lot n° 2 : Risques Dommages aux biens de la Ville et du CCAS : SMACL Assurances
- Lot n° 3 : Risques de Responsabilités de la Ville, du CCAS : SMACL Assurances
- Lot n° 4 : Protection Juridique de la Ville, du CCAS et Protection Fonctionnelle des Agents, des Elus et des Administrateurs de la Ville, du CCAS : SMACL Assurances

	Ville	CCAS	Total
Automobiles	4 375.32 €	680.02 €	5 434.47 €
Mission collaborateur ville et CCAS	379.13 €		
Dommages aux biens	9 758.81 €	173.84 €	10 546.85 €
Expositions	Estimatif : 614.20 €		
Responsabilité civile	3 215.17 €	381.50 €	3 596.67 €
Protection juridique, protection fonctionnelle agents, élus et administrateurs	1 435.86 €	281.31 €	1 717.17 €
TOTAL	19 778.49 €	1 516.67 €	21 295.16 €

Décision :

Le Conseil municipal,

Entendu l'exposé de M. MUSARD, Conseiller municipal délégué, et après en avoir délibéré,

Décide

Article unique : d'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés avec les entreprises ci-dessus ainsi que toutes les pièces nécessaires à l'exécution de ces marchés.

Pour le Maire empêché,
La troisième Adjointe
Annette BALAGUE